



## Conditions générales

### **1. Réservation**

La réservation ne devient effective qu'avec notre accord suivant les disponibilités. Dès réception du bulletin de réservation avec acceptation des conditions de réservation et d'un acompte de 40% du montant total du séjour, nous vous adresserons une confirmation de réservation. Le solde est à régler le jour de votre arrivée.

Une caution de 500€ par chèque, virement ou espèces vous sera demandée à votre arrivée. Toute dégradation ou objet manquant sera déduit de cette caution qui sera rendue par courrier dans la semaine suivante.

### **2. Séjour**

En cas d'empêchement, l'acompte versé ne sera en aucun cas restitué. Vous pouvez opter pour l'assurance annulation proposée par le cabinet Albinet (contrat direct avec eux).

Les séjours sans réservation sont payables en totalité le jour de l'arrivée.

En l'absence d'un message écrit du vacancier, précisant qu'il a dû différer sa date d'arrivée, la location ou l'emplacement devient disponible 12h après la date d'arrivée prévue par le contrat de location ; aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée tardive ou de départ anticipée.

En fonction des disponibilités, les arrivées anticipées ou prolongations de séjour pourront être envisagées mais nous ne pouvons garantir la même location ou le même emplacement.

Il appartient au campeur de s'assurer. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries ou autres sinistres relevant de la responsabilité du campeur.

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée.

### Emplacement

L'emplacement<sup>1</sup> est à votre disposition à partir de 14 heures le jour de votre arrivée. Il doit être libéré à 12 heures au plus tard le jour de votre départ. Tout départ après 12 heures, sans accord de la direction entraînera la facturation d'une journée supplémentaire.

### Location

La location<sup>2</sup> est à votre disposition à partir de 15 heures le jour de votre arrivée. Elle doit être libérée à 10 heures au plus tard le jour de votre départ. Tout départ après 10 heures, sans accord de la direction entraînera la facturation d'une journée supplémentaire.

Si le nombre de locataires résidents dépasse la capacité d'accueil indiquée et sans accord préalable, « L'Air du temps » se réserve le droit de refuser les locataires supplémentaires ou de prévoir une majoration.

Il est formellement interdit de fumer dans la location. Dans le cas contraire, la caution ne sera pas rendue.

Les locations sont équipées d'un système de chauffage (radiateurs ou climatisation réversible). Les poêles à pétrole ne sont pas autorisés dans les locations.

Les draps et le linge de toilette ne sont pas fournis. Cependant, vous pouvez opter pour la location de draps au tarif de 10€ la parure (drap house, drap plat et taie d'oreiller).

---

<sup>1</sup> Emplacement caravane/camping-car/tente

<sup>2</sup> Mobil-home/chalet/bungalow toilé

Lors du départ, le logement doit être rendu rangé et nettoyé (vaisselles, objets à leur place...) comme vous l'avez trouvé le jour de votre arrivée ; cependant, vous pouvez opter pour l'option ménage de fin de séjour facturée en sus (à nous confirmer le jour de votre arrivée), incluant le nettoyage mais pas le rangement ; *dans ce cas le départ doit être organisé vers 9h le matin.*

Cas particulier : Pour les longs séjours (possible uniquement d'octobre à avril), un ménage par semaine fait par le personnel du camping est obligatoire et facturé en sus (sauf accord contraire avec la direction).

Le gérant du camping et/ou le personnel d'entretien pourra intervenir dans la location, afin de procéder à l'entretien général, aux réparations éventuelles et solutionner les problèmes techniques.

### **3. Généralités**

Les animaux sont acceptés et doivent être tenus en laisse ; ils ne doivent en aucun cas vagabonder et faire leurs besoins au sein du camping (merci de ramasser le cas échéant). Ils sont interdits au bord de la piscine. Ils doivent être déclarés à la réception et à jour de vaccinations.

Les chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie sont interdits.

Il est possible de recevoir vos amis (non inclus dans votre location), en nous informant à l'avance ; Pour conserver et maintenir le calme, les visites sont terminées après 22 heures ; vos amis ne pourront pas passer la nuit quelque soit la capacité d'accueil de la location. La piscine et les jeux sont interdits aux amis et visiteurs (sauf accord contraire de la direction). Les voitures des visiteurs sont interdites dans le camping. Elles doivent impérativement être stationnées sur le parking « visiteur » prévu à cet effet.

Il est interdit de rouler au-dessus de 10km/h dans le camping.

Vous avez accès à Internet (navigation uniquement), via une borne « **WIFI** » afin de vous connecter sur votre matériel portable. Cependant, nous ne sommes pas en mesure de vous garantir une connexion si ce service rencontre des problèmes techniques.

Vous bénéficiez de la piscine commune au camping, de dimension 15x8m sécurisée ouverte de mai à septembre ; Terrain de pétanque, balançoire, table de ping-pong, baby-foot, trampoline... et des activités organisées dans la journée (uniquement en juillet et août).

Le port du maillot de bain est obligatoire à la piscine, les caleçons sont interdits. Les jeux gonflables ne sont pas autorisés dans la piscine.

Les enfants sont placés sous la garde exclusive de leurs parents ou responsable légal qui en sont pénalement et juridiquement responsables notamment lors de l'utilisation des jeux mis à leur disposition et à la piscine.

Vous bénéficiez de façon commune d'équipements : lave-linge, sèche-linge (à pièces) et 2 barbecues commun. Les barbecues sont strictement interdits dans le camping (à l'exception des barbecues communs situés à côté du snack) pour des raisons de sécurité. Un adulte doit impérativement surveiller le barbecue lors de son utilisation pour éviter tous risques d'accidents. Le charbon de bois n'est pas fourni.

Nous vous demandons de respecter le calme et la tranquillité, qui font de « l'Air du temps » un lieu privilégié ; il ne sera toléré aucun bruit, aucune nuisance après 22h30 le soir.

Nul ne peut élire domicile à titre personnel et à titre professionnel au sein du camping.

La direction se réserve le droit d'expulser sans préavis ni remboursement toute personne ne respectant pas les conditions générales énoncées ci-dessus.